

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER CD81 COMITE DU TARN

26, Rue du Roc – 81000 - ALBI

N° SIREN : 343 038 238

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'Assemblée Générale des Membres,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE DEPARTEMENTAL DU TARN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le **31/12/2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes de l'annexe exposent *les règles et méthodes comptables* relatives à la comptabilisation des opérations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association (*estimations comptables*) décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, en mettant en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.
- Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Terssac, le 25 Mars 2024.

Le Commissaire aux Comptes



Laurent ETIENNE
Associé signataire

Cegid XRP Ultimate H5_01 QUAPRO / LNCC-CD001	cegid	14-03-24 - 14:16 CBERN2 - Job n° 1409533
Balance par plan		

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2023 à 12-2023			01-2022 à 12-2022
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donnions temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes / Immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions		120.420,02	117.336,71	12.084,21	17.330,93
Inst. tech., matériel et outillage Indus					
Autres immobilisations corporelles		21.904,92	19.113,33	2.871,59	102,54
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Dons reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		142.324,94	136.450,04	14.056,80	17.513,97
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
ACTIF IMMOBILISABLE TOTAL		142.324,94	136.450,04	14.056,80	17.513,97
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS EN COURS					
Avances & acomptes sur commandes		2.006,00		2.006,00	2.006,00
Créances usagers et comptes rattachés					165,00
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		69.526,78		69.526,70	10.594,19
Disponibilités		414.350,25		414.356,25	605.563,57
Valeurs mobilières de placement		145.340,79		145.340,79	145.340,79
Charges constatées d'avance					
ACTIF COURANT TOTAL		632.243,82		632.243,82	870.640,55
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
TOTAL ACTIF		704.568,76	136.450,04	647.176,82	898.163,02
TOTAL GÉNÉRAL		704.568,76	136.450,04	647.176,82	898.163,02

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres au titre de capitaux			0,00		0,00
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres au titre de capitaux			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			400.300,98		271.072,17
Réserves pour projet de l'entité			137.004,67		137.004,67
Réserves			628.305,65		408.076,84
Report à nouveau			0,00		0,00
Excédent ou déficit			-19.039,03		217.605,81
Situation nette			608.345,02		628.305,65
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'équipement			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS PROPRES TOTAL			608.345,02		628.305,65
Fonds reportés liés aux legs ou donations			0,00		0,00
Fonds dédiés			0,00		0,00
FONDS REPORTÉS ET DEDIES TOTAL II			0,00		0,00
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			89,00		155,00
PROVISIONS TOTAL III			89,00		155,00
Emprunts obligataires convertibles assés			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financiers divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & comptes rattachés			36.331,40		50.100,63
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			3.225,90		3.247,40
Dettes fiscales			766,02		0,54
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes immobilisations rattachées			0,00		0,00
Autres dettes			225,80		175,00
Produits constatés d'avance			0,00		0,00
DETTES TOTAL IV			40.549,10		53.623,57
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			647.175,02		608.163,02
TOTAL GÉNÉRAL			647.175,02		608.163,02

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022	Calcul
		21309,00		16992,00		0,00
Ventes de biens		70,00		110,00		0,00
Ventes de prestations de services		7.140,55		14.001,52		0,00
Ventes de biens et de services		7.210,55		14.111,52		0,00
Concours publics et subventions d'exploitation		5.648,66		19.659,60		0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00		0,00		0,00
Dons manuels		307.608,41		253.521,45		0,00
Mécénats		0,00		0,00		0,00
Legs, donations et assurances-vie		47.515,44		0,00		0,00
Ressources liés à la générosité du public		355.123,85		253.521,45		0,00
Contributions financières		00.277,91		243.905,58		0,00
Produits financiers		211.050,92		5.174,86		0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		219,32		0,00		0,00
Différences positives de change		0,00		0,00		0,00
Autres produits		0,00		0,00		0,00
AVANT IMPÔT		942		10,00		0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		169.792,21		551.207,06		0,00
Achats de marchandises		44.217,23		32.304,34		0,00
Variations de stocks		0,00		0,00		0,00
Autres achats et charges externes		144.004,12		120.308,88		0,00
Aides financières		206.477,72		111.924,75		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		3.105,72		2.748,80		0,00
Salaires & traitements		25.667,91		34.166,71		0,00
Charges sociales		2.497,11		7.317,05		0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions		5.936,01		8.206,36		0,00
Reportis fonds dédiés		0,00		0,00		0,00
Autres charges		21.558,27		19.639,98		0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II		453.192,00		336.715,07		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION		116.600,21		214.491,99		0,00
De participation		0,00		0,00		0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		944,69		107,72		0,00
Autres intérêts et produits assimilés		0,00		2.910,00		0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00		0,00		0,00
Différences positives de change		0,00		0,00		0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00		0,00		0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III		944,69		3.017,72		0,00
Dotations financières amort. provisions		0,00		0,00		0,00
Intérêts charges assimilées		0,00		0,00		0,00
Différence négative de change		0,00		0,00		0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00		0,00		0,00
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV		0,00		0,00		0,00
RESULTAT FINANCIER		944,69		3.017,72		0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		117.544,90		217.509,71		0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)		0,00		0,00		0,00
Produits excep s/opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00		0,00		0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V		0,00		0,00		0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)		37.113,04		0,00		0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Dol excep amortissements et provisions		0,00		0,00		0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI		37.113,04		0,00		0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-37.113,04		0,00		0,00
Impôts sur les bénéfices		0,00		0,00		0,00
TOTAL PRODUITS (I+II+III)		170.736,90		554.224,78		0,00
TOTAL CHARGES (IV+V+VI)		490.675,93		336.715,07		0,00
RESULTAT D'EXERCICE		-119.939,03		217.509,71		0,00
Dons en nature		0,00		0,00		0,00
Prestations en nature		0,00		66.018,65		0,00

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022	Calcul
Bénévole			64.403,05		38.025,19	0,00
Contributions volontaires annuelles			64.403,05		104.043,64	0,00
Secours en nature			0,00		0,00	0,00
Mise à disposition gratuite de biens & services			0,00		0,00	0,00
Personnel bénévole			64.403,05		38.025,19	0,00
Prestations en nature			0,00		-66.016,65	0,00
Charges contributions volontaires annuelles			64.403,05		104.043,64	0,00



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun faits significatifs ne sont survenus au cours de l'exercice.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	148 028	3 378		151 406
Total	148 028	3 378	0	151 406

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	3 378	0
→ BANQUE ACCUEIL BUREAU VALEE	1 709	
→ ARMOIRES X2	1 669	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	3 378	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles Amort.Immobilisations corporelles Amort.Immobilisations financières	134 313	5 936		140 249
Total	134 313	5 936	0	140 249

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres Immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ AVANCE ET ACOMPTES SUR COMMAND	2 996	2 996	
→ Autres Créances	69 527	69 527	
→ DISPONIBILITE	414 356	414 356	
→ VMP	145 341	145 341	
Total	632 220	632 220	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					8 901
LINGOT OR	110 940	119 841			1 168
VMP CA	7 200	8 368			30 087
VMP BPO	27 201	57 288			
Total	145 341	185 497	0	0	40 156

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	161 164	
Livrets et comptes épargne	237 119	
CAISSE	876	
CHEQUE A ENCAISSER	15 197	
Total	414 356	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→ KOKOLO 2022	2 996	2 996
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		155
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ DONS A RECEVOIR BN	69 527	16 594
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	72 523	19 745

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
...		
...		
...		
...		
...		
Total	0	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale	271 872		217 509							
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	137 005									
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	408 877	0	217 509	0	0	0	0	0	626 386	0

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				0
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges				0
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→ INDEMNITE DEPART RETRAITE	155		66	89
Total	0	0	0	0

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 331	36 331		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	3 983	3 983		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	226	226		
Produits constatés d'avance		0		
Total	0	0	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	757	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	757	
Dettes sociales :	3 226	0
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 183	
→ Caisse de retraite	382	
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer	249	
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	1 268	
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	145	
→ Prélèvement à la source		
Total	3 983	0

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	36 331	58 199
→ FNP - Factures non parvenues	2 895	296
FOURNISSEURS PUBLIC	427	2 529
FOURNISSEUR INTRA	5 721	29 448
FNP INTRAGROUPE	27 289	25 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	226	176
CHARGES A PAYER	226	176
...		
Total	36 557	58 374

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

⇒ *CROD à insérer*

LA LIQUE LE CENTRE LE CANCER	081 - COMITÉ DU TARN EMPLOIS	Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	MISSIONS SOCIALES	343 601,98	341 725,90	179 343,78	171 277,65
	1.1 Réalisées en France	343 601,98	341 725,90	179 343,78	171 277,65
	1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	177 643,29	175 767,21	99 343,78	91 277,65
	1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	165 958,69	165 958,69	80 000,00	80 000,00
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
	1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes	112 674,43	112 527,83	85 600,09	84 509,08
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	112 674,43	112 527,83	85 600,09	84 509,08
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	34 299,52	13 843,13	71 617,10	27 268,99
	3.1 Frais d'information et de communication	50,00	50,00	207,50	207,50
	3.2 Frais de fonctionnement	27 794,51	7 338,12	63 272,60	18 924,49
	3.3 Autres charges	6 455,01	6 455,01	8 137,00	8 137,00
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			155,00	155,00
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES		490 575,93	468 096,86	336 715,97	283 210,72
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-19 839,03		217 508,81	

LA LIQUE LE CENTRE LE CANCER	B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	22 010,14	22 010,14	11 951,28	11 951,28
	Réalisées en France	22 010,14	22 010,14	11 951,28	11 951,28
	Réalisées à l'étranger				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	15 967,27	15 967,27	78 668,06	78 668,06
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	16 606,07	16 606,07	13 422,50	13 422,50
TOTAL		54 583,48	54 583,48	104 041,84	104 041,84

081 - COMITÉ DU TARN		Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>	-425 432,82	-425 432,82	-493 626,53	-493 626,53
1.2	<i>Dons, legs et mécénat</i>	-21 304,00	-21 304,00	-18 992,00	-18 992,00
1.3	<i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	-355 123,85	-355 123,85	-253 521,45	-253 521,45
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-49 004,97	-49 004,97	-221 113,08	-221 113,08
2.1	<i>Cotisations avec contrepartie</i>	-39 589,42		-40 845,57	
2.2	<i>Parrainage des entreprises</i>	-1 495,00			
2.3	<i>Contributions financières sans contrepartie</i>	-37 941,25		-40 801,74	
2.4	<i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	-153,17		-43,83	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-5 648,66		-19 659,68	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-66,00	-66,00	-93,00	-93,00
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
	TOTAL	-470 736,90	-425 498,82	-554 224,78	-493 719,53

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
	<i>Bénévolat</i>	-54 583,48	-54 583,48	-104 041,84	-104 041,84
	<i>Prestations en nature</i>	-54 583,48	-54 583,48	-38 025,19	-38 025,19
	<i>Dons en nature</i>			-66 016,65	-66 016,65
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	<i>Prestations en nature</i>				
	<i>Dons en nature</i>				
	TOTAL	-54 583,48	-54 583,48	-104 041,84	-104 041,84

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à XXXXXX €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ COTISATION SANS CONTREPARTIE	21 304	18 992
→ DONS LEG MECENAT	355 124	253 521
→ AUTRES	48 060	221 113
→ ...		
Total	424 488	493 627

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ PARRAINAGE	1 495	0
→ CONTRIBUTION SANS CONTREPARTIE	37 941	40 802
→ AUTRES	153	44
Total	39 589	40 846

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie [...] Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du [...]

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau				0
Téléphone				0
Affranchissement				0
Autres (à préciser)				0
Total	0	0	0	0

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	5 473	
Actions d'information, de prévention et de dépistage	6 562	
Actions de formation		
Actions de recherche	1 292	
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	5 473	
Frais de fonctionnement (dont communication)	9 364	
Total	28 165	0

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	84 711	
Actions d'information, prévention, dépistage	24 092	
Actions de formation	216	
Actions de recherche	67 761	
Actions autres	863	
Total	177.643	0
Versément à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	165 959	
Actions autres		
Total	165.959	0

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	50	
Frais de gestion (à détailler) :		
ACHATS ET CHARGES EXTERNE	33 639	
AUTRES CHARGES EXPL	-23 432	
IMPOT ET TAXES	885	
COTISATION STATUTAIRE	7 338	
AMORTISSEMENT	5 936	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	519	
Total	24 935	0

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	54 404	38 025 66 017
Total		54 404	104 042

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	à d'autres organismes	Par l'organisme							
Achats de marchandises										
Variation de stock										
Autres achats et charges externes										
Aides financières										
Impôts, taxes et versement assimilés										
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Dotations aux amortissements et dépréciations										
Dotations aux provisions										
Report en fonds dédiés										
Autres charges										
Charges financières										
Charges exceptionnelles										
Participations des salariés aux résultats										
Impôt sur les bénéfices										
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		à l'étranger			
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger		
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens						
Prestations de services						
Personnel bénévole						
TOTAL	0	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 444
Total	3 444

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CER à insérer

Exporter les données

	RÉALISÉ N-1		RÉALISÉ N		BUDGET N		Réalise vs Budget		BUDGET N-1	
	12-2022	12-2023	12-2023	12-2023	2023	2024	Ecart	%	2023	TOTAL
Représentation des usagers										
Animation politique du réseau										
Visibilité actions politiques										
Assurer portage du plaidoyer					600		-600	-100,00%	600	600
Promotion des droits des personnes										
Actions nationales en faveur des médecins généralistes										
Éthiques et cancers										
Documentation										
Fonctionnement de la mission			783							
Fonctionnement de la mission plaidoyer										
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			7 424							
Congrès-symposiums-réunions										
Autres dépenses de recherche			7 424							
Actions de création-subvention-administration d'établissement										
Autres actions										
Registre des cancers										
Prix										
Versements à d'autres organismes agissant en France			80 000				-160 000	-100,00%	160 000	160 000
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé										
Hébergement transport										
Aménagement au sein des etbs de santé										
Soins de support soutien psy										
Soins de support activités physique										
Soins de support esthétique										
Soins de support nutrition										
Soins de support autres										
Information, orientation										
Visite des malades										
Accompagnement social aides à l'insertion sociale et prof										
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades										
EDT										
Fonctionnement de la mission										
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public										
Prévention primaire tabac										
Tabac précarité										
Prévention primaire cancers professionnels										
Prévention primaire alcool										
Prévention primaire soleil										
Prévention primaire alimentation										
Activités physiques										
Prévention risques environnementaux										
Interventions en milieu scolaire										
concours scolaire										
Agenda scolaire et outils pédagogiques.										
Dépistage cancer du sein										
Dépistage colon rectum										
Dépistage utérus										
Dépistage prostate										
Dépistage peau										
Dépistage autres										
Information du public										
Vivre										

081 - COMITÉ DU TARN

07/04/2023 - 10:31

Exporter les données

	RÉALISÉ N-1		RÉALISÉ N		BUDGET N		Réalise vs Budget		BUDGET N-1	
	12-2022		12-2023		2023		Ecart		2024	
					TOTAL		%	TOTAL		TOTAL
fonctionnement prévention										
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics					10 000		-10 000	-100,00%	10 000	
Actions de formation professionnels					10 000		-10 000	-100,00%	10 000	
Actions de formation Autres publics										
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		80 000			150 000		-150 000	-100,00%	150 000	
Programmes nationaux		80 000			150 000		-150 000	-100,00%	150 000	
Contributions financières		80 000			150 000		-150 000	-100,00%	150 000	
Équipes labellisées										
Recherche prévention des cancers										
CIT										
E 3 N										
Adolescent face au cancer										
Adolescent face au cancer (D211MILADO)										
recherche clinique										
recherche équip. épidémiologique										
Recherche psychosociale										
Congrès										
Partenariat avec des grandes institutions										
Programmes régionaux et départementaux										
Contributions financières										
Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive										
Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive										
Subvt d'équip Recherche équipes labellisées										
Subvention de fonctionnement Recherche clinique										
Subvention d'équipement Recherche clinique										
Subvt de fonct Recherche épidémiologique										
Subvention d'équipement Recherche épidémiologique										
Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales										
Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales										
Mission reversement legs										
Autres actions										
Registre des cancers										
Prix										
Actions de société et politique de santé										
Observatoire sociétal des cancers										
Actions nationales en faveur des proches										
Représentations des usagers										
Promotion des droits des personnes										
Actions nationales en faveur des médecins généralistes										
Éthique et cancers										
Documentation										
Fonctionnement de la mission										
1.2 Réalisées à l'étranger										
Actions réalisées par l'organisme										
Conisations internationales										
Subventions diverses internationales										
Versements à un organisme central ou d'autres organismes										
Z. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		85 600			65 000		-65 000	-100,00%	65 000	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		85 600			65 000		-65 000	-100,00%	65 000	
Frais d'appel de dons		37 952			50 000		-50 000	-100,00%	50 000	
Frais d'appel des legs										

LA LIQUE		081 - COMITÉ DU TARN		RÉALISÉ N		BUDGET N		Réalise vs Budget		BUDGET N+1	
07/04/2023 - 10-31		12-2022		12-2023		2023		Écart		2024	
Export des données		15 532				TOTAL		%		TOTAL	
Frais de traitements des dons											
Frais de traitements des legs											
Frais de campagne pour des dons en nature		32 116				15 000		-15 000		-100,00%	
Achats pour manifestations et reventes											
Activités de récupérations											
2.2 Frais de recherche d'autres ressources											
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades											
Frais de Recherche de Mécénat Info, PréV, Dép											
Frais de Recherche de Mécénat Formation											
Frais de Recherche de Mécénat Recherche											
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades											
Concours ext-parrainage entp Info, PréV, Dép											
Concours ext-parrainage entp Formation											
Concours ext-parrainage entp Recherche											
Frais de recherche partenariat											
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics											
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT		42 313				40 000		-40 000		-100,00%	
3.1 Frais d'information et de communication		208									
Frais d'information et de communication externe		208									
Frais d'information et de communication interne											
3.2 Frais de fonctionnement		42 099				29 000		-29 000		-100,00%	
Frais de gestion		34 673				23 000		-23 000		-100,00%	
Formation administrative											
Impôts et taxes		767				1 000		-1 000		-100,00%	
Cotisation statutaire 10%		6 659				5 000		-5 000		-100,00%	
3.3 Autres charges		6				11 000		-11 000		-100,00%	
Charges financières											
Dotations aux amortissements						9 000		-9 000		-100,00%	
Charges exceptionnelles						2 000		-2 000		-100,00%	
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS											
5- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES											
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE											
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation											
Report en fonds dédiés sur contributions financières											
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège											
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public											
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège											
TOTAL		307 256				375 800		-375 800		-100,00%	
EXCÉD		192 559									
TOTAL		499 815				375 800		-375 800		-100,00%	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

EMPLOIS DE L'EXERCICE

RESSOURCES DE L'EXERCICE

	RÉALISÉ N-1		RÉALISÉ N		BUDGET N		Réalisé vs Budget		BUDGET N+1	
	12-2022		12-2023		2023		Écart		2024	
					TOTAL		%	TOTAL		
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC										
1.1 Contributions sans contrepartie	444 026				340 800	-340 800	-100,00%	340 800		
1.2 Dons, legs et mécénat	18 184				20 800	-20 800	-100,00%	20 800		
Dons manuels non affectés	231 709				260 000	-260 000	-100,00%	260 000		
Dons manuels non affectés	227 591				257 100	-257 100	-100,00%	257 100		
Dons manuels non affectés	227 591				257 100	-257 100	-100,00%	257 100		
Dons manuels affectés	4 118									
Legs, donations et assurances-vie non affectés										
Legs, donations et assurances-vie non affectés										
Legs et autres libéralités non affectés										
Prod de cessions éléments actif immob s/legs										
VNC des immob cédées s/legs										
Repr dépréc. actif recus legs dest. à être cédés										
Dot dépr. actif recus legs dest. à être cédés										
Utili fonds reportés aux legs et/ou donations										
Report en fonds liés aux legs et/ou donations										
Legs et autres libéralités affectés										
Legs et autres libéralités affectés										
Prod de cessions éléments actif immob s/legs										
VNC des immob cédées s/legs										
Repr dépréc. actif recus legs dest. à être cédés										
Dot dépr. actif recus legs dest. à être cédés										
Utili fonds reportés aux legs et/ou donations										
Report en fonds liés aux legs et/ou donations										
Mécénat	194 133				2 900	-2 900	-100,00%	2 900		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 162				60 000	-60 000	-100,00%	60 000		
Manifestations	110				48 600	-48 600	-100,00%	48 600		
Ventes (dont abonnement à vivre)					400	-400	-100,00%	400		
Prestations et autres ventes										
Activités de récupération										
Charges et Produits exceptionnels										
Produits exceptionnels										
Charges exceptionnelles										
Droits d'Auteurs	12 720				10 000	-10 000	-100,00%	10 000		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)										
Autres produits affectés					1 000	-1 000	-100,00%	1 000		
Produits financiers	179 141									
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités										
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	40 102				20 000	-20 000	-100,00%	20 000		
2.1 Contributions avec contrepartie										
2.2 Parrainage des entreprises	40 102									
2.3 Contributions financières sans contrepartie										
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public					20 000	-20 000	-100,00%	20 000		
Autres prod. d'activités annexes et prest										
Transfert de charges										
Produits exceptionnels					20 000	-20 000	-100,00%	20 000		
Ventes et Prestations (Comités)										
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	15 688				15 000	-15 000	-100,00%	15 000		
État										

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brutes	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)

Nature d'engagements	2023	2022
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	17	1 450	0,90	25 056
Bénévoles "administratifs" comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	3	306	0,18	5 288
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	11	1 543	0,90	26 663
Total	31	3 299	1,98	57 007

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABE

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	0	0	0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	
Total		0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2691 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.